

La caractérisation des DAE : un outil stratégique ou un simple exercice de traçabilité administrative?

Analyse critique de l'efficacité de la caractérisation des Déchets d'Activités Économiques dans la mise en œuvre de l'économie circulaire en France.

Étude de cas : Cheminées Poujoulat, entreprise industrielle niortaise d'environ 750 salariés, spécialisée dans la fabrication de conduits métalliques de cheminées et filiale du Groupe Poujoulat.



Karen YOUSSEF
PRI 2025-2026

DAE – option RESEAU

Sous la direction de Elisabeth LEHEC

L'économie linéaire, fondée sur le modèle « extraire, fabriquer, jeter », cède aujourd'hui la place à une logique circulaire Cette transition impose aux entreprises de considérer les déchets d'activités économiques (DAE) comme des ressources à valoriser. En France, Les activités économiques, autres que le BTP, génèrent l'équivalent de 950 kg/hab de déchets en 2020. Cela représente 21 % de l'ensemble des déchets français. Près de 30% de ces déchets sont enfouis ou incinérés (Source : Déchets chiffres-clés ADEME, 2024)

La loi AGECE (2020), précisée par le décret n° 2021-1199 du 16 septembre 2021, renforce les obligations de tri à la source des déchets d'activités économiques. Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'accès à l'enfouissement ou à l'incinération des déchets non dangereux est conditionné à une justification annuelle du tri, reposant sur un rapport de caractérisation des déchets.Ce dispositif vise à interdire l'élimination des déchets valorisables et à réduire de 50 % les quantités admises en installation de stockage d'ici 2025.

DÉFINITIONS

Déchets d'activités économiques (DAE) : Ce sont « tous les déchets (inertes, dangereux ou non-dangereux) dont le producteur initial n'est pas un ménage »

Caractérisation des déchets : Une analyse visant à déterminer la composition (fractions de matériaux, propriétés physico-chimiques) d'un flux de déchets afin d'orienter sa gestion et valorisation.

Économie circulaire: Selon l'ADEME, c'est un concept devenu central dans la gestion des déchets, même s'il reste peu défini par les acteurs. Son principal enjeu réside dans l'échelle d'action : une boucle mondiale de recyclage ou, une dynamique locale où les déchets deviennent des ressources territoriales.

REGLEMENTATION

Directive 2008/98/CE	hiérarchie des modes de traitement.
Loi AGECE (2020)	Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. accélérateur de la transition circulaire.
Décret n°2021-1199	interdiction progressive de l'enfouissement des déchets valorisables. Obligation de la caractérisation. Entre en vigueur le 1er Janvier 2022.
Article R541-48-3 du Code de l'environnement	Fixation des seuils de refus en ISDND: 30% par rapport à 2010 en 2023 et 50% en 2025.

MÉTHODOLOGIE

- Analyse des rapports des anciennes caractérisation des déchets
- Observation et analyse d'une caractérisation en cours.
- Enquête auprès de Véolia à l'aide d'une grille de questions élaborée pour cette étude.

RÉSULTATS

OBSERVATIONS

- Approche empirique :** Une caractérisation exclusivement visuelle, sans analyse technique ou chimique.
- Standardisation réglementaire :** Un tri limité aux "7 flux" obligatoires, occultant les gisements spécifiques.
- Zone d'ombre majeure :** 70% du gisement (Sacs Ordures Ménagères) non ouvert, faussant la vision réelle des déchets.



CONCLUSION

L'USINE (MICRO) ✓	LE TERRITOIRE (MACRO) ✗
Prise de conscience des erreurs de tri	Freiné par l'exclusivité contractuelle
Création de nouvelles filières, si existantes chez le prestataire	Création de filières si le volume est important et si les prestataires du réseau l'ont déjà : si c'est rentable
Optimisation interne des flux.	La proximité reste une variable financière

LEVIERS D'ACTION

STANDARDISER

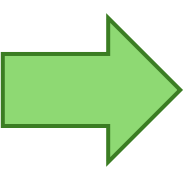
- Standardiser la méthode de caractérisation selon une nomenclature fine.
- Systématiser l'ouverture et le tri des sacs d'ordures ménagères

BRISER L'EXCLUSIVITE

- Flexibiliser les contrats pour intégrer des partenaires de proximité innovants.

DEVELOPPER DES CIRCUITS COURTS

- Mutualiser les volumes importants avec les acteurs locaux pour créer des filières de valorisation territoriales.



Si la caractérisation s'avère être un levier d'économie circulaire à l'échelle de l'usine, elle demeure un simple exercice de traçabilité administrative à l'échelle territoriale